

Laïcité et valeurs de la République

Dates de la session :

20 Fév et 21 Fév 2025

Format & durée :

Présentiel

2 jours - 14 heures

Lieu :

38 - Centre Ressources Illettrisme -

Vienne

Horaires :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :

N. BERTRAND et B. PARAN-DOUSSET, formatrices AFI/ECRI01 42

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de la DDETS de l'Isère et du Conseil départemental de l'Isère. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

nathalie.bertrand@afi3.fr

Contact administratif :

cri38.iris@promotion-sante-ara.org - 04 76 40 16 00

S'inscrire

Date limite 5 février 2025 dans la limite des places disponibles.

Illettrisme et alphabétisation

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise. La formation Valeurs de la république et laïcité a été conçue pour permettre aux stagiaires de contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien. Les formateurs.trices et les bénévoles qui accompagnent des adultes non-francophones à apprendre la langue française, pourront trouver des réponses aux situations qu'ils rencontrent et aux interpellations dont ils font l'objet. La formation

Valeurs de la République et laïcité permet aux agents publics, aux professionnels et aux bénévoles associatifs d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer dans l'exercice de leur métier.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Adopter un positionnement adapté à une situation professionnelle et au statut de la structure employeuse
- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- Adapter ses pratiques professionnelles grâce aux apports d'intervenants experts et d'autres professionnels



Profils des participants

Toute personne engagée professionnellement ou bénévolement pour apprendre la langue française à des adultes non-francophones. Les participants peuvent intervenir dans un atelier sociolinguistique (ASL) ou dans un organisme de formation pour adultes.

Les acteurs de Vienne Condrieu Agglomération sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis pédagogiques pour suivre cette formation



Programme

Jour 1

Représentation de la laïcité

- Le principe de la laïcité pour les participants
- Première appréhension de cette notion
- Lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés
- Histoire de la laïcité et terminologie
- Points de repères historiques
- Définition des termes/principes proches et sous-jacents de la laïcité
- Approche juridique de la laïcité

- Textes de référence (sources nationales, européennes et internationales)
- Droits et devoirs des agents du service public et du secteur privé délégataire d'un service public
- Droits et devoirs des usagers du service public

Jour 2

Analyse des situations professionnelles

- A partir des expériences vécues : identifications des solutions possibles
- Apports sur la nécessité d'analyser une situation dans son entièreté
- Quiz
- Adapté en fonction des participants et de leur champ professionnel
- Étude de cas
- Réflexion et co-construction d'argumentaire
- Jeux de rôle



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche pédagogique active : alternance d'activités en groupes et en sous-groupes

Alternant apports théoriques, mises en situation issues des pratiques professionnelles et échanges de pratiques

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.

Conçue sur la base du Kit pédagogique « Valeurs de la République et laïcité »

Enrichie et adapté au fur et à mesure des expériences des participants



Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.
Version du 16/12/2024